

CANTIN

## À l'AFPA: les tarifs d'hébergement et restauration finalement pas relevés

Le prix du repas aurait été multiplié par deux (de 4 à 8 €). Quant à l'hébergement, il aurait « dérapé » : 150 € contre 40 € aujourd'hui ! le conseil régional Hauts-de-France n'a finalement pas supprimé la subvention régionale jusqu'ici accordée à l'AFPA pour les demandeurs d'emploi en stage de formation professionnelle. Par Bertrand Bussiere | Publié le 02/05/2017



Jean Lanquetin s'est battu pour le maintien de la subvention régionale accordée pour l'hébergement et la restauration.

Le site de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) de Cantin est sa seconde maison pour quelques mois. Le temps d'une formation de chauffagiste, ce Guadeloupéen vit dans une chambre de 9 m<sup>2</sup> avec toilettes et douche sur le palier. Comme beaucoup de biens immobiliers de l'AFPA, ici et là en France, ce n'est pas un palace. « *Il n'y a pas de propreté, pas d'hygiène. Je nettoie tous les week-ends. Ça ne vaut pas 150 € par mois !* » Lui est chanceux : le coût de son loyer est pris en charge par l'État. Ce qui n'est pas le cas de tous les demandeurs d'emploi en stage de formation professionnelle à l'AFPA. « *Le conseil régional Hauts-de-France vient de supprimer (NDLR, au 18 avril) la subvention régionale jusqu'ici accordée pour l'hébergement et la restauration*, explique Jean Lanquetin, délégué syndical CGT, sur la foi d'informations en interne. *La contribution à l'hébergement va passer de 40 € à 150 € par mois et le forfait repas de 4 € à 8 € avec une facturation au plat et non plus au forfait.* » Le syndicaliste a fait les comptes : un stagiaire aura à déboursier 450 € par mois. Ramené au barème des rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle (1) c'est une fortune. Le conseil régional a finalement revu sa copie (*lire ci-dessous*).

« *Par manque de moyens, les stagiaires venant de loin ne pourront plus s'inscrire, soulève Jean Lanquetin, pas prévenu de la volte-face de la Région. L'augmentation du prix de la restauration va conduire à la disparition du self à court terme du fait de la baisse de fréquentation.* » Déjà, aujourd'hui, désargentés, des stagiaires déjeunent d'un sandwich dans leur voiture quand il fait beau où dans les ateliers (ce qui est interdit pas le Code du travail) quand il fait froid. Les nouveaux entrants (NDLR, une formation dure de six à huit mois) auraient dû s'acquitter d'un loyer quasiment multiplié par quatre. Là encore, pour Jean Lanquetin, « *le prix élevé va faire baisser la fréquentation de l'hébergement et mettre en péril la structure* ».

En huit ans, Jean Lanquetin a vu les effectifs nationaux de l'AFPA, dont les centres (181) maillent tout le territoire, passer de 12 000 salariés à 6 000 ! Et ce n'est pas fini. « *La direction veut supprimer 300 postes en CDI par an.* » Un crève-cœur ! « *La CGT est pour une hausse de l'activité. La direction, elle, veut une baisse des charges. On aurait de mauvais résultats en terme d'insertion... Le taux de retour à l'emploi dans les six mois suivant la formation AFPA est de 60 %.* »

(1) 652 € par mois pour les travailleurs privés d'emploi justifiant d'au moins six mois d'activité salariée sur une période de douze mois ; 310 €, 339 € ou 410 €, selon la tranche d'âge, pour les jeunes sans expérience professionnelle.

La Région : «Une subvention de 1,8 million»

« *La subvention accordée pour l'hébergement et la restauration qui est versée à l'AFPA fait l'objet d'un renouvellement. On est encore en pleine discussion* », reconnaît-on à la Région. « *Le budget global est de 1,8 million d'euros* », poursuit notre interlocuteur, qui ajoute : « *On a demandé à la direction régionale de l'AFPA de faire des efforts sur les coûts de fonctionnement.* » D'où le vent de panique qui a saisi la CGT. Un vent de panique qui a donné lieu, en fin de semaine dernière, à la distribution de tracts à l'entrée des sites AFPA de Cantin.

Mais promis, juré, craché, il n'a jamais été question de faire peser sur les stagiaires les efforts demandés. « *Ils n'ont n'a pas pâtir d'un relèvement des frais d'hébergement et de restauration* », assure un membre du cabinet de Xavier Bertrand.

Autre dossier : les marchés de formation de la Région. Obligation est faite de passer par des appels d'offres. « *Les nouveaux marchés (NDLR, donc le montant) seront notifiés à l'AFPA en septembre* », dit-on à la Région. Là encore, grosse inquiétude à la CGT : « *70 % de l'activité est assuré par la Région et Pôle emploi.* »